Fic 8, H158c Case FRC 17652

SUPPLÉMENT A LA GALERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Eh ! pourquoi ne dirions-nous pas la vérité ?

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY

AVERTISSEMENT.

QUAND paroîtra donc cette ſeconde galerie qu'on nous promet depuis long-temps? Quand connoîtrons-nous le véritable caractere de chacun de nos repréſentants? C'eſt pour répondre à cette juſte impatience que nous nous empreſſons de publier cette ſeconde partie de notre ouvrage. L'on n'attend pas de nous, ſans doute, une collection des portraits de ceux qui meublent la ſalle des menus. Cette tâche ſeroit trop pénible & trop faſtidieuſe. Nous allons retoucher aux premieres eſquiſſes que nous avions ſoumiſes à l'examen de nos lecteurs. On verra que les ſecondes ſeront ſouvent différentes des premieres, & que tel, par exemple, que nous avions peint en beau, ſera entiérement défiguré dans cette ſeconde galerie; & nous en dirons la raiſon.

A meſure que l'original vieillit, la copie

perd de ſa reſſemblance. Il faut alors que le pinceau ſuive les degrés de l'âge, qu'il en ſaiſiſſe toutes les nuances pour les rendre d'une maniere frappante. C'eſt-là le grand art du peintre, c'eſt-là qu'il doit déployer toute ſon énergie.

Fideles obſervateurs des démarches de chaque député qui marque à l'aſſemblée nationale ; nous n'avons laiſſé échapper aucun des traits qui puiſſent ajouter à leur reſſemblance : nous ſouhaitons que l'on diſe à la fin de chaque portrait : c'eſt lui, on ne peut s'y méprendre.

SUPPLÉMENT
A LA GALERIE
DE
L'ATSEMBLÉE NATIONALE.

IRAMBA.

CHASSÉ par le corps de la nobleſſe de Provence, où il avoit eu l'audace de ſe préſenter, obligé de s'échapper, pour ſe ſouſtraire à la juſte vengeance d'un homme dont il avoit trahi la confiance ; Iramba s'eſt fait marchand, & ſous l'humble coſtume d'un drapier, cachant un amour-propre humilié, il a été aſſez bas pour offrir ſes ſervices aux communes, qui n'ont pas réfléchi en le recevant dans leur ſein, que ce ſerpent leur porteroit bientôt un poiſon deſtructeur, & d'autant plus ſubtil, qu'on avoit moins de raiſon de s'en défier. Ils l'ont reçu avec enthouſiaſme, l'ont appellé leur libérateur ; ils l'ont traîné ſur un char de triomphe dans tous les quartiers de la ville, l'ont

chargé de guirlandes, & chanté des hymnes en ſon honneur. L'époque arrive enfin où la nation va exprimer ſon vœu par la bouche de ſes repréſentants; Iramba part, emportant avec lui les regrets de tous les habitants qu'il avoit éblouis. Il arrive à la ſalle des menus, & ſe préſente dans la lice, cuiraſſé comme le fier Argant. Déja plus d'une lance s'eſt rompue ſous l'effort de la ſienne. Chaque jour annonce une nouvelle victoire, & chaque jour la province ſe glorifie de l'avoir nommé pour l'interprete de ſes auguſtes volontés. Cependant Iramba qui ſait parfaitement qu'on ne vit pas de gloire & d'honneurs; accablé, d'ailleurs, de dettes immenſes, non content de ſe rire des créanciers qu'il a trompés, commence d'abord par faire déclarer que « la perſonne des repréſentants » de la nation, ſera regardée comme inviolable » pendant tout le temps de leur exercice. » Cette clauſe importante une fois accordée, Iramba aviſe aux moyens de ſe procurer de l'argent. Il a trop peu de confiance dans la bourſe de ſes amis dont il a trop abuſé, pour y puiſer de nouvelles reſſources. Que va-t-il faire? Un moment, & vous allez être inſtruit. « Ne puis-je pas, ſans me com- » promettre, a dit Iramba, vendre mon opinion » à 4 ſous la feuille, & me procurer une aiſance » honnête, & ſans avoir aucune obligation parti-

» culiere. Je ſuis connu dans la république des » lettres ; il ſuffira que mon libraire Lejay an- » nonce un journal dont il me déclarera l'auteur, » pour que ces habitants de la bonne ville s'empreſ- » ſent d'y porter leur argent. » Auſſi-tôt il broche un proſpectus qu'il fait circuler dans la capitale ; & déja plus de dix mille ſouſcripteurs réaliſent une ſomme conſidérable. Mais bientôt Iramba infidele à ſa promeſſe, s'arrête au milieu de ſa courſe. On crie, on murmure, mais l'argent eſt donné, chacun ſe promet d'être plus ſage à l'avenir; en attendant qu'il ſe préſente une nouvelle occaſion d'être trompé. Iramba, fier de ce premier ſuccès, tente une ſeconde entrepriſe qui lui eſt auſſi favorable ; le voilà enfin inſtallé courier de Provence à 15 liv. pour trois mois. C'eſt-là que trois fois par ſemaine il ſe prodigue avec emphaſe les éloges les plus outrés & les plus abſurdes ; c'eſt-là qu'on lit que M. le comte de M*** « a » déployé avec force & énergie qu'il étoit de la » plus grande importance, &c. Que M. le comte » de M***. a reçu de juſtes applaudiſſements. » Eh ! miſérable journaliſte, quand ceſſeras-tu donc de nous offrir ton impertinente figure ; je ne te demande pas ſi l'on t'a ſifflé ou applaudi, mais j'ai droit d'exiger que tu me rendes compte des opérations de l'aſſemblée, & non pas des éloges que tu as eu l'art de mendier & d'obtenir.

Iramba s'eſt déclaré l'ennemi de Narſis. Dans ſes lettres à Cauti (1.). Il le regarde comme un médiocre calculateur, comme un politique ſans principes, comme un miniſtre ſans fermeté. Iramba a fait ſonner bien haut cette prétendue haine : elle lui a mérité quelque conſidération de la part de ceux qui ne le connoiſſoient qu'imparfaitement. Il les a long-temps amuſés par ſa feinte probité, & par ſon opiniâtreté à critiquer les opérations de ce miniſtre. Eh bien, connoiſſez Iramba tout entier. Sachez qu'il a tous les ſoirs des conférences ſecretes avec Piſani chez le comte de * ; que là il détruit, comme Pénélope, l'ouvrage du jour ; que dans ces conciliabules nocturnes, il ne s'agit rien moins que de conſtitution. Qu'on agite ſouvent la queſtion de ſavoir à qui appartiendra la couronne. Si . . . . . que cet Iramba que vous avez cru ſi attaché aux intérêts du tiers, va mettre tout en uſage pour renouveller vos fers ; qu'il eſt aiſé de conclure de tous ces entretiens ſecrets avec Piſani, Batardin, Tonchini & Mitis, à l'hermitage & dans ſon hôtel, qu'on prépare une ſeconde révolution plus funeſte que la premiere, & qu'il ſera peut-être difficile de prévenir, ſi on ne ſe hâte de prendre des meſures néceſſaires.

Après ce que je viens de vous dire d'Iramba, de quel œil devez-vous le voir dans l'aſſemblée,

lorſqu'il prononce un diſcours ſur la ſanction royale, diſcours rempli de ſophiſmes abſurdes, où l'on remarque, à la vérité, quelques phraſes iſolées, & que ſon parti n'a pas craint d'applaudir comme très-harmonieuſes, quoiqu'elles ne préſentaſſent rien de neuf & de piquant ; puiſqu'il n'a pas même tiré de conſéquence ? De quel œil devez-vous voir un homme, dont toute la vie n'offre qu'un tiſſu de ſcandales (2), de crimes & de forfaits, s'avancer fiérement à la tribune aux harangues, & tonner avec ſa voix aigre & fauſſe contre les ariſtocrates, & le deſpotiſme miniſtériel, lorſque ce même homme ne rougit pas de vendre ſa plume à ceux qu'il vient de déchirer il n'y a qu'un moment ? Avez-vous remarqué avec quelle activité il a cherché à affoiblir la ſage motion de M. de Valney qui avoit pour but de procéder à une nouvelle élection des députés. Pourquoi a-t-il ſoutenu l'avis contraire & répondu avec autant d'acharnement à ſon frere qui obſervoit. Nous oſons croire avec déſintéreſſement que les députés, lors préſents, ne pourroient être réélus. Pourquoi ? ah ! le voici : c'eſt que ſi vous excluez les premiers d'être élus une ſeconde fois ; Iramba n'exiſte plus, il tombe dans le néant, ſi ce titre impoſant, & ſous lequel il s'enveloppe avec tant d'adreſſe, lui eſt ravi. Comme il eſt

vendu, ou sur le point de l'être, si l'on adopte la motion de son frere, adieu le journal & les souscripteurs. Iramba sait calculer, il a vu que si on avoit égard à la motion de M. de Valney, il ne peut plus prétendre à servir de honteux instrument à la révolution qui se prépare. Il a rallié toutes ses forces, il a fait sentir que le moment d'une seconde élection, seroit celui de la guerre. Ah! trop ruse Iramba, nous commençons à vous connoître, & à desirer que vous soyez exclus d'un grade auquel vos crimes vous défendoient d'aspirer.

SCYROS.

Connu par deux ouvrages écrits sans prétention, Scyros, quoiqu'ecclésiastique, s'est confondu avec les communes, & mis sur les rangs pour donner des loix au peuple François. C'est à lui que nous sommes redevables de la premiere déclaration de droits qui a servi de type à toutes les autres. Nous nous garderons bien de l'analyser ici, le public l'a jugée avant nous, & l'a trouvée trop métaphysique. Cependant est-il vrai de dire que ce projet, tout informe qu'il soit, a reçu de grands éloges de la part d'un grand nombre de personnes qui applaudissent le plus souvent ce qu'ils ne comprennent pas. Scyros a mis à profit cette premiere opinion, & pendant quelque temps il a joui de la réputa-

tion d'un homme ſage & ſans ambition; il alloit rarement aux aſſemblées générales, parce qu'il les regardoit comme tumultueuſes. Il préféroit la retraite, pour ſe livrer au grand œuvre de la conſtitution. Le noir démon de l'intérêt l'en a fait ſortir plutôt qu'on avoit oſé l'eſpérer. Scyros eſt prêtre, & en cette qualité, poſſede des bénéfices: ces bénéfices repoſent ſur les dixmes qui ſont ſupprimées dans la fatale nuit du 4 août. Scyros ſort de ſa léthargie, & ſe met auſſi-tôt à critiquer les opérations de l'aſſemblée. Il s'amuſe à prouver dans une brochure de 46 pages qu'on n'a pas pu, qu'on n'a pas dû priver le corps eccléſiaſtique d'un bien dont il eſt reconnu propriétaire depuis des ſiecles. Le clergé propriétaire ! Ah ! Scyros, ces deux mots ont-ils jamais pu être unis de droit ? Etes-vous bien fondé à prétendre que les dixmes ſoient une propriété dont on ne puiſſe dépouiller le clergé ſans violer les regles de la juſtice? Je ne le penſe pas. Permettez-moi de vous rappeller un inſtant à votre inſtitution primitive, & vous ſentirez facilement que vos principes ſont abſolument contraires.

Dès qu'une nation croit un culte ou des opinions néceſſaires à ſon bonheur, elle veut ſans doute que les hommes chargés d'en remplir les fonctions & d'annoncer ſes dogmes ſoient payés de leurs ſervices. Le ſalaire & les récompenſes ſe

proportionnants au beſoin que l'on croit en avoir, ou à l'idée qu'on ſe forme des avantages que procurent les miniſtres de la religion ; en un mot, à la vénération que les peuples ont pour eux. Ainſi, plus les hommes ſont groſſiers & plus ils ſont ſuperſtitieux ; plus le Dieu eſt terrible, plus les miniſtres ſont honorés. L'expérience, de tous les temps, nous prouve que ce fut toujours dans les ſociétés les moins éclairées, que les prêtres eurent le plus d'aſcendant. C'eſt toujours en raiſon de leur ignorance, que les hommes ont accumulé ſur les membres du clergé, les richeſſes, les bienfaits, les honneurs. L'utilité de ces hommes ſacrés n'eſt fondée que ſur les opinions, ſur les craintes des nations. Les idées des peuples ſujettes à des variations, ont fait varier le ſort des miniſtres des autels.

Ainſi les ſociétés patriotiques ou les dépoſitaires de leurs pouvoirs furent toujours en droit de proportionner les récompenſes & les bienfaits aux idées de la nation. Une nation n'eut deſſein d'encourager ou de récompenſer l'oiſiveté, que lorſqu'elle s'imagina qu'elle lui étoit profitable. Quand revenu de ſes préjugés, elle s'apperçoit qu'elle s'eſt trompée ; quand ouvrant les yeux, elle renonce aux opinions qui avoient ſéduit ſes peres, qui peut douter qu'elle n'ait le droit de retirer ſes

bienfaits, de réclamer contre l'ouvrage de la séduction, de revenir enfin sur les démarches imprudentes dont elle sent les inconvénients. La raison ne permet donc pas de douter que la société ou l'autorité qui la représente, n'ait le droit de disposer des possessions du clergé, de la maniere la plus utile pour les peuples, la plus conforme à leur façon de penser & à leurs besoins. Ces biens, malgré tout ce que vous pourrez me dire, Scyros, n'ont été donnés que sous des conditions & par des motifs sujets à disparoître. Alors nulle prescription ne peut en assurer la possession à ceux qui en abusent, en devenant utiles ou nuisibles à l'état. La nation rentre alors dans ses droits. Elle peut reprendre des biens que le délire seul lui a fait aliéner.

Je vous le demande, Scyros, comment avec cette sagacité qui a semblé présider à vos premiers ouvrages, avez-vous pu vous abandonner à de pareilles rêveries dans vos observations sommaires sur les dixmes ecclésiastiques ? Comment avez-vous pu vous méconnoître un seul instant l'origine des bienfaits arrachés à la crédulité des peuples ? S'il n'y avoit pas un motif secret qui vous anime(3), vous eussiez gardé le silence. Cette conduite eût été plus sage, & vous vous êtes déshonoré dans l'opinion, je ne dis pas des évêques & arche-

vêques qui vous ont de grandes obligations; mais dans celle des citoyens honnêtes & vertueux. Vous paroissiez à mes yeux un législateur, un ami de la paix & de la concorde, je ne vois plus en vous qu'un vil décimateur & un fourbe.

IMBECILLIS.

Il existe dans l'assemblée un être qui, sans participer, de quelque maniere que ce soit, à ses délibérations, assiste régulièrement à toutes les séances. Il a pris en affection une place auprès du président, & s'il arrive qu'elle soit occupée par une personne, ce qui est très-rare parce que son éminence se leve de très-bonne heure, alors vous le voyez chagrin morose, la tête baissée, les mains dans ses poches, ses pieds cachés sous son énorme robe de pourpre, attendre en grommelant que l'on veuille bien la lui céder. A peine est-elle vuide, qu'il s'en empare avec cette rapidité qui caractérise la jeunesse, salue ses deux voisins, fixe un instant ses petits yeux clignotants sur la salle, & s'endort d'un sommeil profond jusqu'à la fin de la séance. Il seroit à desirer que plusieurs de ses confreres l'imitassent. Il y auroit eu souvent moins de confusion. Si on se demande cependant comment & pourquoi imbécillis se trouve au nombre des re-

préſentants de la nation. On eſt fort embarraſſé de répondre. Ses commettants avoient-ils calculé juſqu'à ſon ſilence ? Si cela eſt, ils ont parfaitement réuſſi. En effet propoſe-t-on de décider une queſtion par aſſis ou levé, ou par l'appel nominal. Dans le premier & dans le ſecond cas, Imbecillis n'ouvre point la bouche ; je dis plus, il ne ſe leve même pas. Voilà donc une voix de moins. A quoi ſert-il donc dans la ſalle, s'il n'explique pas le vœu de ceux qu'il repréſente. Nous l'avons déja dit dans l'avertiſſement, A MEUBLER LA SALLE.

ROHANUS.

Il y a beaucoup de choſes à dire ſur le compte de ce dernier. Courtiſan aimable, chéri des femmes dans ſa jeuneſſe, trompé par elles en pluſieurs circonſtances ; triſte victime de la haine d'une princeſſe, dont il avoit dévoilé le caractere au feu roi. (4) Forcé de payer le prix d'un collier qui fut pour lui l'époque de ſa diſgrace ; Rohanus, après trois années coulées loin de la cour & de la capitale, dont il ſavouroit les charmes, vient d'arriver à l'aſſemblée nationale, malgré tout ce que ſes amis ont pu faire pour le détourner de ce projet ridicule. Il a cru, ſans doute que ſes malheurs intéreſſeroient en ſa faveur. Il s'eſt trompé. On l'a

reçu assez froidement pour lui faire juger que sa présence étoit sinon inutile, du moins peu nécessaire.

Rohanus est allé se loger dans le quartier de Versailles le plus isolé. Il a craint, dit-on, de s'exposer aux regards de la souveraine, ou de paroître les braver; & pour éviter tout reproche, il ne va point à la cour. Il se renferme dans le cercle étroit de quelques amis fideles, & passe ainsi des jours assez ennuyeux. Pourquoi a-t-il donc quitté sa belle retraite de Saverne, pour venir s'engloutir dans ce gouffre national? Dans la crainte qu'on attentât à ses jours dans un pays isolé, il est venu, à ce que l'on prétend, se réfugier dans le sein de la nation, & il croit être en sureté. Ah! Rohanus, Rohanus, QUÆ TE DEMENTIA CŒPIT: cesse de te croire assez important, pour que l'on s'occupe de toi. Il suffit que ta maison & ta famille aient été frappées & renversées, pour ainsi dire, d'un seul coup. Ta vie sera respectée, parce qu'on redoute peu ton influence. Comment seroit-il possible qu'un arbre, privé de racines, produisît jamais des branches? Il languit, au contraire, se desseche bientôt & meurt. Tu es cet arbre sans racines. Quand la nature seroit encore assez puissante chez toi, ton état t'interdit la faculté de te reproduire d'une maniere légitime, tu n'auras pas même la douce consola-

tion

tion, en mourant, de laiſſer ton nom à qui que ce ſoit. Une retraite paiſible & agréable, conviendroit mieux à ton état & à tes infortunes. Retourne à Saverne, pour y rétablir ta ſanté, délabrée par les plaiſirs auxquels tu t'es livré ſans diſcrétion pendant tout le cours d'une jeuneſſe riante & fortunée; & là, tu attendras, dans la ſociété de quelques ſavants aimables, les derniers décrets de la providence (5).

TONCHINY.

Quand on voit paroître Tonchiny à l'aſſemblée, chacun ſe demande à l'oreille pourquoi il y figure? On cherche vainement quels ſont ſes titres de nobleſſe. On ne trouve qu'un parchemin très-frais, qui annonce que M. un tel, rôturier, s'eſt accroché à l'ordre des nobles; paſſe encore cet entêtement de ſe placer dans la nobleſſe, ſi on avoit celle des ſentiments; mais tout le monde ſait que l'un & l'autre ne ſe trouvent pas chez Tonchiny. Protégé depuis long-temps par un prince agréable au peuple, ſans trop ſavoir pourquoi, partageant ſes plaiſirs, Tonchiny s'eſt peu-à-peu éloigné du fumier qui l'a vu naître. Il s'eſt fait petit-maître, a cherché à plaire aux femmes qu'il mépriſe; mais à qui cependant il eſt rede-

vable de la rapidité de sa fortune. Il s'est décrassé enfin, & s'est fait appeller COMTE DE TONCHINY, & voilà M. le comte chargé d'une partie essentielle dans l'administration de la marine. Quelle administration, grand Dieu ! Quelles rapines n'ont pas été exercées sous lui & par lui ! Combien n'a-t-il pas fait souffrir d'individus qui imploroient sa justice ! Dans l'ordre convenable des choses, il semble que Tonchiny devoit être blâmé. Point du tout, on le récompensa de tous ses brigandages « par des appointements de retraite » qui se leverent au-delà de ses espérances. Il est heureux pour l'administration d'être délivrée d'un pareil chef. Celui qui remplace Tonchiny jouit de la meilleure réputation, & il est à présumer qu'il cherchera à la soutenir ; revenons à Tonchiny.

Nous avons déja remarqué qu'il étoit étroitement lié avec un prince qui ne l'est guere lui-même qu'autant que l'intérêt lui en impose la loi. Comment Tonchiny pouvoit-il, avec si peu de moyens, rendre quelques services à son alteſſe ?.... Le voici.

La veille de l'exil de Narsès, celui-ci s'étoit rendu au conseil pour y faire part de quelques-uns de ses projets ; mais jugeant, par la froideur avec laquelle ils étoient reçus, qu'ils ne seroient pas approuvés, il sortit de la salle du conseil

avec précipitation pour parler à Tonchiny qui l'attendoit dans la cour, & avec lequel il resta l'espace de cinq minutes. La personne de qui nous tenons ce fait ne put, à la vérité, entendre ce qui s'est dit alors, parce qu'on parloit à voix basse; mais elle observa qu'aussi-tôt après cet entretien, Tonchiny demanda à grands cris deux chevaux pour Paris. Il étoit alors trois heures & demie, & c'étoit le dimanche..... Il arrive presque hors d'haleine au Palais royal, parle au P. *, & aussitôt quelques mutins s'emparent des bustes de NARSÈS & de BATARDIN, les portent en triomphe aux boulevards. Une populace effrénée les suit; à leurs voix les spectacles & les jeux se ferment, ils répandent par-tout l'alarme & la terreur. Mille voix (6) s'élevent & crient vivent NARSÈS & BATARDIN, vivent les libérateurs du peuple françois. Citoyens, réfléchissez un instant, & vous trouverez le mot de l'énigme.

Un voyage rapide & heureux à Paris, voilà tout ce qu'on pourra citer de remarquable dans la vie de Tonchiny. A l'égard de ses autres actions, si elles sont de nature à ne pas être excusées, il est de la prudence d'un historien chaste de les passer sous silence (7). Ceux qui connoissent sa vie privée, nous sauront gré de cette réticence.

ENDYMYON.

Que fait cette jeune barbe auprès de ces vieillards reſpectables, me diſoit ces jours paſſés, un habitant des montagnes de la Suiſſe? Il eſt député, lui dis-je, & il n'eſt pas le dernier à ouvrir ou à donner ſon avis. Il n'en eſt pas de même chez nous, me répondit le vieillard : quelle expérience, ajouta-t-il, peut avoir un enfant, pour diriger la conduite de ceux qu'il repréſente. Je lui demandai alors s'il n'étoit pas quelquefois injuſte d'interdire à la jeuneſſe la faculté de raiſonner. « Je n'interdis rien à la jeuneſſe, je dis ſeulement qu'éloignée de ſentir le but d'une motion qu'on lui propoſe, elle donne ſouvent dans les pieges que l'on tend à ſa crédulité, & qu'elle ne peut ſe mettre en garde contre ces pieges qu'en acquérant, avec l'âge, la connoiſſance des hommes qui lui eſt ſi néceſſaire, à celui qui doit parler de leurs beſoins », & votre Endymyon ne me paroît pas bien verſé dans cette ſcience.

L'honnête Suiſſe avoit raiſon ; en effet, n'eſt-il pas étonnant de voir ſiéger dans une aſſemblée, qui devoit être auſſi auguſte, un député imberbe, qui baragouine quelques mots, qu'il a ſoin de ſe

faire répéter plusieurs fois par Iramba, & cela est si vrai qu'Endymyon n'a jamais contredit son maître. Aussi ce dernier a-t-il le soin, avant de porter la parole, de sonder le terrein; & s'il nous étoit permis d'employer une expression de chasse, il lâche deux de ses chiens les plus affidés (Endymyon & Telascane). Il calcule ainsi quelles sont les dispositions de l'assemblée, & si elles lui paroissent favorables, il se réunit à eux pour porter le dernier coup. C'est un rude chasseur que cet Iramba, mais ses ruses commencent furieusement à s'user.

Endymyon doit donc la petite réputation dont il jouit à son maître; aussi, paroît-il avoir pour lui la plus grande reconnoissance, disons mieux, le plus servile dévouement. Personne ne doute plus de votre incapacité réelle, Endymyon, tout le monde sait l'intimité dans laquelle vous vivez avec Iramba; tous vos discours sont préparés par lui; votre avis est entiérement soumis au sien; vous êtes devenu son esclave, & vous ne recueillerez aucun fruit de votre obéissance; il eût mieux valu pour vous de rester simple spectateur des débats qui s'élevent chaque jour dans l'assemblée. A votre âge, avec votre figure, vous auriez pu en acquérant des connoissances, faire un autre usage de vos talents. Les éloges outrés que vous donne

Iramba, dans ſes feuilles, vous ont gâté ; mais vous ne réfléchiſſez pas ſur le motif qui l'anime : il eſt encore temps de revenir ſur vos pas, fuyez cet odieux folliculaire, & prouvez, en vous condamnant à un ſilence un peu tardif, que vous êtes jaloux de l'eſtime de vos concitoyens.

ARTIFICIOSUS.

Un prélat garde des ſceaux ! qui auroit pu ſe l'imaginer ? Un prêtre à la tête de la juſtice, & dictant bientôt des loix à toute la France ! c'eſt un changement auquel l'on ne devoit pas s'attendre. Nous n'avons rien dit d'Artificioſus, lorſqu'à la tête du clergé, il s'eſt préſenté au milieu des communes ; parce qu'alors, il n'avoit paru remplir que le devoir d'un honnête homme, & nous ne croyons pas qu'il faille remercier un homme de ce qu'il a de bons principes, fût-il prêtre. Tant qu'Artificioſus étoit à l'aſſemblée, on étoit loin de le ſoupçonner d'être vendu à la cour ; c'eſt qu'il a toujours eu l'art de couvrir ſes démarches d'un voile de probité : il avoit même un aſſez grand nombre de partiſans parmi les communes, lorſqu'il a été élevé à la premiere dignité de la magiſtrature. Maintenant qu'il eſt placé ſur une éminence, examinons monſeigneur avec atten-

tion, & nous verrons qu'il n'eſt pas plus ſage que ceux qui l'ont précédé. Il a ſur-tout, ſur le dernier qu'il remplace, un avantage, c'eſt qu'il joint à quelques connoiſſances, celui, plus rare encore, de les faire valoir. Quoi qu'il en ſoit, il nous paroît étranger à la place qu'il occupe en ce moment; peut-être eſt-ce par un principe de politique qu'on a jugé à propos d'en décorer un archevêque de préférence à un préſident à mortier; mais le parlement n'eſt pas la dupe de cette préférence, il n'a rien épargné pour ſe rendre agréable au garde des ſceaux. Il lui a promis toutes les inſtructions néceſſaires, parce qu'il a intérêt de le ménager. On prétend même qu'il eſpere davantage, qu'il n'avoit coutume de le faire, lorſqu'un de leurs membres quittoit leur compagnie pour entrer au conſeil.

On s'apperçoit facilement que la derniere réponſe du roi ſur la ſanction a été digérée par le miniſtre prélat (8). L'article des dixmes qu'il refuſe de ſanctionner au nom du roi, annonce qu'Artificioſus eſt docile aux obſervations de Scyros qui lui ſert, au beſoin, de teinturier: elle lui a attiré, au reſte, beaucoup d'improbateurs, & nous devons préſumer que cette démarche indiſcrette l'éclairera ſur ſes propres devoirs, & lui fera ſentir qu'il ne s'agit pas ici d'avoir égard à la fortune

de plusieurs de ses confreres qui se trouvent, à la vérité, réduits à des sommes médiocres par la suppression des dixmes, mais bien de s'occuper de ce qui est convenable à la nation françoise. S'il se sent incapable de cette fermeté indispensable dans un ministre qui a une si grande influence dans le conseil, qu'il descende & abandonne à un autre le soin d'éclairer le monarque sur les vrais intérêts de son peuple.

BAVENARD.

Un orgueil demesuré, de faux principes, un organe désagréable, une physionomie mesquine & empruntée, sont le partage de Bavenard. Il est sorti de sa province avec les honneurs de la guerre, c'est-à-dire après avoir réussi à force de cabales & d'intrigues à se faire nommer député. Lorsqu'on agitoit la question de savoir comment les communes se constitueroient, il a soutenu avec assez de chaleur une motion qui paroissoit sage dans son principe ; &, quoiqu'il eût un terrible adversaire dans la personne d'Iramba, il ne s'est pas regardé comme battu. Cette lutte, quoiqu'inégale, l'a fait connoître des communes, qui, toujours extrêmes en tout, l'ont regardé comme leur plus ferme soutien, & Bavenard s'est cru quel-

que chose. Il a joui pendant quelque temps de l'estime de ses collegues ; mais depuis qu'on s'est apperçu qu'il avoit des entretiens secrets avec Iramba, qu'il suivoit à la lettre les principes de ce dernier, on l'a regardé de mauvais œil. Bavenard affecte de ne pas s'appercevoir du refroidissement que l'on a conçu pour lui. Son orgueil augmente de jour en jour. Il s'est bien corrigé de cet air sauvage qu'on lui reprochoit, & qu'il auroit dû pour son honneur conserver. Maintenant il fréquente les grands (9), les caresses, & si dans l'assemblée nationale, il a cherché à les abaisser, il a mis tant de soupleſſe dans ses manieres, qu'il est parvenu à leur faire oublier ses petits sarcasmes. Ainsi n'attribuons donc la prétendue énergie de ce député, qu'à un motif bien simple, celui de se rendre redoutable ; aussi l'a-t-on acheté plus qu'il ne valoit.

NOUMY.

DIALOGUE ENTRE A. ET B.

A.

Avez-vous vu le dernier ouvrage de Noumy qui a pour titre : « Considérations sur les gouvernements, & particuliérement sur celui qui convient à la France ? »

B.

Je n'ai pu l'achever, parce que j'ai été outré des principes qu'il renferme. Si l'on suivoit à la lettre ses odieuses maximes, nous serions bientôt sous la verge du despotisme. Concevez-vous, par exemple, rien de plus étrange & de plus infame que son projet de formation de deux chambres? Il sied bien à ce petit bégayeur du tiers, de vouloir nous rapprocher de la constitution britannique, qui est regardée avec raison comme vicieuse, par ceux même qui y sont soumis.

A.

Vous jugez Noumy avec trop de sévérité. Vous n'avez de ses principes qu'une idée trop imparfaite, pour asseoir un jugement sain.

B.

Je ne le juge que d'après ce que j'ai lu. Or consultez son livre page par page, & vous appercevrez facilement, s'il ne veut pas nous ramener au régime britannique.

A.

Ecartons-nous pour un instant de la doctrine

qu'il voudroit faire admettre, & examinons dans quelle circonſtance il l'a expoſée. Conſidérez d'abord que lorſque Noumy avoit jeté ſon plan de conſtitution, il ſortoit à peine de la révolution du Dauphiné ; qu'à l'ouverture des états, il étoit loin de penſer qu'on dût s'occuper de détruire tout l'édifice du gouvernement françois ; qu'il lui parut alors qu'on avoit aſſemblé les états, non pas pour tout détruire ; mais bien pour corriger ; que dans cet état de choſes, il a jeté les yeux ſur un peuple qu'on appelloit LIBRE ; & qu'il a dit : « ſi je puis parvenir à faire adopter les maximes de ce gouvernement avec quelques modifications, j'aurai beaucoup gagné ſur l'eſprit de mes concitoyens courbés depuis long-temps ſous le deſpotiſme. »

Noumy n'enviſageoit pas alors la révolution, il n'a pas dû anticiper ſur les événements.

B.

Mais il me ſemble que ſon livre n'ayant paru qu'au mois d'août, il étoit facile à Noumy de changer de principes & d'en expoſer de plus analogues aux circonſtances. Ainſi, votre excuſe ne peut être valable, puiſqu'il ne devoit pas ignorer ce qui s'étoit paſſé ſous ſes yeux.

A.

Je vous avoue qu'il ſeroit difficile de vous répondre, ſi je n'avois pas de quoi expliquer les motifs de cette conduite. Apprenez donc que Noumy tient tellement à ſa façon de penſer, que rien n'eſt capable de le faire changer. Il lui paroîtroit ſi honteux de céder aux événements, qu'il aime mieux paſſer pour ridicule, que de ſuivre la marche qui lui eſt tracée. Il ſait bien qu'il eſt en contradiction avec l'expérience; que lui importe, il ne changera pas. Inébranlable dans ſes ſentiments, vous le verrez toujours réclamer les deux chambres & s'indigner, lorſqu'on lui apprend que ſon projet a été rejeté.

On accuſe Noumy d'être vendu à la cour, parce qu'il fréquente Linacourt & quelques grands Pontifes. Cette inculpation eſt peut-être mal fondée. C'eſt à ſon opiniâtreté ſeule que nous ſommes redevables de la conduite qu'il tient à l'aſſemblée nationale, & non pas, je le préſume au moins, à des vues d'intérêts.

Il eſt arrivé quelquefois à Noumy de ſe comporter avec beaucoup de légéreté à la ſalle des communes. Il aime beaucoup à parler en public, & cependant la nature lui a refuſé la faculté de

s'exprimer d'une maniere claire & intelligible (10). Il a ſouvent fatigué l'attention de ſes auditeurs en obtenant, de la complaiſance du préſident, la liberté de porter la parole de préférence à pluſieurs autres membres qui avoient plus de droit que lui de ſe faire entendre, puiſqu'ils plaidoient la cauſe du peuple.

A cet entêtement près, Noumy a des qualités qui le diſtinguent de ſes nombreux confreres. On préſume qu'il veut le bien, mais qu'il voudroit le faire lui-même.

BATARDIN.

Avec des richeſſes immenſes dont il doit une grande partie à ſon adreſſe & aux prodigalités d'un ſeigneur qui eſt actuellement en voyage, Batardin, ſans autre eſprit que celui d'intrigue, cachant, ſous l'écorce d'un prince populaire & libéral, les projets les plus ambitieux, n'a fait que ſe montrer à ſes vaſſaux qu'il avoit careſſés, pour obtenir de les repréſenter aux états. Il a commandé à Scyros des inſtructions pour ſon bailliage, & il les a faites pompeuſement intituler inſtructions de ſon A. Batardin. A cette production, qui avoit fait beaucoup de bruit dans le public & ſur-tout dans les cotteries, on en vit

bientôt succéder une autre d'un genre bien différent. Elle frappoit sur le DIVORCE : on fut surpris avec raison qu'un homme qui n'avoit nullement à se plaindre de sa femme qu'il ne tourmentoit pas souvent, à la vérité, se permît de développer la nécessité de rompre les nœuds du mariage, lorsqu'ils n'étoient pas bien assortis. Cette brochure essuya de vives réclamations pendant quelque temps. Elle valut à Scyros la qualité de député, titre auquel il n'auroit jamais dû prétendre, s'il n'avoit été vivement protégé.

Batardin avoit tellement gagné l'affection des communes, qu'il fut nommé président de l'assemblée après Labuis. Mais on s'attend bien qu'esclave de ses plaisirs, incapable d'ailleurs de soutenir une place aussi importante, qui demande 15 jours d'assiduité, ce qui ne s'arrangeoit pas avec les projets de son altesse : elle a dû refuser un aussi grand honneur. Dans un compliment assez gauchement tourné, il a dit, en reconnoissant son incapacité, qu'il sacrifieroit toujours son intérêt personnel à l'intérêt général.

Il s'agit maintenant d'examiner si Batardin a réalisé sa promesse. Jetons les yeux sur ce qui s'est passé dans le mois de juillet. Un ministre disgracié, la Bastille réduite en cendres, les spectacles fermés, les gardes-françoises qui aban-

donnent honteuſement le Roi. Sa Majeſté elle-même forcée de ſe rendre dans la capitale, & d'arborer le drapeau national, tels ſont les événements incroyables dont nous avons été les témoins.

Quand on réfléchit enſuite ſur cette révolution inouie, on ſe demande : qui a pu opérer toutes ces choſes ? Deux individus, Narsès & Batardin. Nous avons eu occaſion de remarquer la conduite du premier dans l'article de Tonchiny. Ce dernier n'étoit que le vil agent de Batardin. Ainſi il n'étoit pas difficile, après ce que nous avons obſervé, de reconnoître le véritable auteur de la révolution.

Le moment approche, nouveau Cromwel, où la nation dévoilera toute ta perfidie. Tremble alors qu'elle ne ſe venge & ne te faſſe payer cher l'illuſion où tu l'as plongée. Elle t'imploroit comme ſon libérateur; elle ne voit plus en toi qu'un prince ambitieux & hardi ; tes démarches lui ſont connues, & malgré l'argent que tu répands avec cette profuſion autrefois ſi rare chez toi (11) ; malgré ces ſpectacles & ces amuſements que chaque jour voit naître, ton palais ne ſert plus d'aſyle qu'à la vile canaille que tu ſoudoies pour chanter tes louanges.

PHILARETTE.

On a trouvé que la malignité avoit guidé notre pinceau dans le portrait que nous avons donné de cet individu. On nous a accusé de partialité ; à Dieu ne plaise que nous ayons jamais cherché à dénigrer la probité & la vertu ; mais nous étant imposé le devoir de dire la vérité lorsque nous croyons l'avoir apperçue, nous avons dit ce que nous pensions de Philarette, sans trop nous embarrasser de ce qu'il penseroit de notre franchise. Depuis notte premiere galerie il s'est écoulé près de deux mois, dans l'espace desquels Philarette s'est piqué de rendre son portrait ressemblant ; & l'expérience justifie à chaque instant qu'il veut le surpasser.

Comment Philarette avec cette pénurie de moyens qui le caractérise, a-t-il pu s'élever à un grade aussi éminent ? Comment s'y soutient-il ? Comment est-il vu à la cour ?

Pour répondre à la premiere de ces trois questions, il suffira d'observer que cette portion du peuple toujours avide du merveilleux, & qui d'ailleurs raisonne rarement, ayant cru reconnoître dans le flegmatique Philarette, le libérateur de l'Amérique, lorsqu'il en fut à peine le témoin,

s'est

s'eſt empreſſé de le nommer le chef de ſes troupes. En profitant de cette erreur, le nouveau général n'en eſt pas devenu plus ſage. Fier de ſa nouvelle dignité, il s'eſt peu occupé du ſoin de s'en rendre digne ; il lui ſuffiſoit de l'avoir obtenue. En effet quelles ont été les occupations de Philarette depuis qu'il eſt généraliſſime ? Eſt-ce en béniſſant des drapeaux, en multipliant des proceſſions, en offrant aux badauds en ſpectacle une femme qui quête dans les égliſes de la capitale, en ſemant la diviſion dans les diſtricts (12), qu'on s'acquitte envers une nation auprès de laquelle on a des devoirs à remplir ? Non ſans doute; s'il eſt vrai que Philarette n'emploie pas d'autres moyens pour ſe conſerver, ce que je ne préſume point, comment ne s'apperçoit-on pas de ſon incapacité effective, & ne le prie-t-on pas de chercher un autre théâtre ? La troiſieme queſtion ſe décide ſans difficulté par la premiere. Le cabinet de Verſailles redoute peu l'influence de Philarette, parce qu'il connoît la foibleſſe de ſes moyens. Et s'il étoit pour les miniſtres de ſe l'attacher, ils n'ont qu'à dire un mot, & Philarette eſt à leurs ordres. Que penſer d'un homme qui d'un moment à l'autre peut appartenir à celui qui le paiera le mieux? Voilà le caractere de Philarette. Ses amis trouveront qu'il

n'eſt pas flatté, & crieront à l'injuſtice. Les honnêtes citoyens gémiront de l'avoir à leur tête.

PISANI.

Que fait Piſani à Verſailles ? Demandez-le à lui-même & il ſera fort embarraſſé de vous répondre. A l'exemple de Philarette, il a voulu tâter du généralat. A force d'intrigues & de baſſeſſe, il s'eſt mis à la tête de la milice bourgeoiſe de cette ville. Quels ſont ſes exploits ? Aucuns. Sa naiſſance ? Il ſort d'une famille qui poſſede des bienfaits annuels de la cour, plus de douze millions. Piſani qui ſait au beſoin graſſeyer quelques compliments, s'eſt montré dévoué pour le peuple. A peine celui-ci lui a-t-il conféré un titre honorable, qu'il abuſe de l'étendue du pouvoir qui lui eſt confié, pour donner des ordres injuſtes, & tourmenter de mille manieres les habitants de Verſailles. Heureuſement ce titre n'étoit que proviſoire ; on s'apperçut qu'il n'en étoit pas digne, on le lui retira pour en inveſtir un héros.

Piſani n'eſt plus rien, car on doit compter pour peu de choſe, ſon exiſtence dans l'aſſemblée nationale. Je ne connois pas de lui une ſeule motion vraiment raiſonnable. Il differe en cela de ſon parent qui a rendu de grands ſervices à la nation,

dans le temps des troubles. Jamais on ne le oubliera ces ſervices. Pour vous, Piſani, qui n'avez rien fait pour elle, vous recueillerez le mépris qui eſt le partage de ceux qui ne l'ont pas défendue.

SINON.

Si la cabale & la fourberie ſont des titres ſuffiſants pour parvenir à être nommé repréſentant d'une grande nation ; ſi par ces deux moyens, on s'y conſerve ſans crainte, Sinon n'a rien à ſe reprocher de ce côté. Il a fait jouer tous les reſſorts imaginables pour arriver aux états. Vainement, lorſqu'on traitoit la queſtion de la vérification des pouvoirs, a-t-on conteſté les ſiens, comme les ayant ſurpris à ſes commettants dont il avoit abuſé la bonne foi par des promeſſes flatteuſes qu'il n'a point réaliſées. Une cabale plus puiſſante encore que celle qui avoit préſidé à ſon élection, & qui étoit ſans doute un motif bien puiſſant pour l'exclure de l'aſſemblée, l'y a maintenu au contraire avec la plus grande authenticité.

La plus grande partie des députés honnêtes ont toujours regardé Sinon comme un homme vendu aux intérêts du gouvernement ; & ce dernier n'a pas cherché à les diſſuader de cette premiere opinion. Auſſi propoſe-t-il un avis, comme

on ſait d'avance ce qu'il va dire, on le laiſſe rarement achever ſon diſcours (13).

Quelle peut être l'origine de cette prévention du public contre Sinon ? Il n'eſt pas difficile de répondre à cette queſtion. Commençons d'abord par nous informer de ce qu'étoit Sinon avant que ſon adreſſe l'eût placé au titre d'intendant.

Sa naiſſance ni la médiocrité de ſes talents ne ſembloient lui promettre de figurer un jour à la tête d'un .... N'attribuons donc qu'à ſon hypocriſie & à ſon attitude ſervile auprès des grands, la place dont il jouit aujourd'hui.

Quel rôle joue-t-il à l'aſſemblée nationale? Celui d'un homme vendu au gouvernement dont il tient tous les bienfaits. Sinon, qui ne ſait point être ingrat, peu fidele aux vœux exprimés dans les cahiers de ſes commettants, ſuit en tout les pernicieuſes maximes des miniſtres ſes bienfaiteurs. Auſſi demandez-lui ce qu'il penſe ſur la déclaration des droits de l'homme, ſur le VETO ſuſpenſif, ſur la ſanction royale, ſur la néceſſité de mettre des limites au pouvoir exécutif, ſur la faculté de nommer aux places des perſonnes dignes de la confiance publique, vous connoîtrez ſes véritables ſentiments. Or, je vous demande quelle opinion devez-vous aſſeoir ſur un courtiſan auſſi lâche, qui ſe fait un jeu de violer le ſerment

qu'il a fait de ſacrifier ſon intérêt perſonnel à celui de ſes commettants ?

LUDVAL.

DIALOGUE entre un François & un Américain.

L'AMÉRICAIN.

Quel eſt ce petit homme en épée avec cette friſure ſi meſquine, qui s'agite en tout ſens, & qui brûle de monter à la tribune ?

LE FRANÇOIS.

C'eſt le héros de 1788, le ſauveur de la France, cet orateur qui, ſur le point d'être livré à ſes bourreaux, les harangua comme Démoſthenes, & ſut, pendant quelques minutes, leur imprimer du reſpect. Ou plutôt, ſi vous l'aimez mieux, c'eſt l'ennemi de Narſès, le fou des iſles Ste. Marguerite, la jokei de Londres, ou le noble de 18 mois. Ludval ? Lui-même. Ah ! QUANTUM MUTATUS AB ILLO.....

LE FRANÇOIS.

Je ne vois pas trop comment votre réflexion ſeroit juſte. Si vous n'avez connu Ludval que par ſes proueſſes parlementaires, vous n'avez qu'une idée très-imparfaite de cet individu.

L'AMÉRICAIN.

Les papiers publics que j'ai toujours lus avec la plus grande exactitude, me l'ont peint comme un martyr de la liberté françoise, comme le plus grand ennemi du despotisme ministériel, comme le plus grand soutien des droits du peuple françois.

LE FRANÇOIS.

J'ai partagé, comme vous, cette erreur pendant quelques instants. Comme vous, j'ai eu la foiblesse de m'en rapporter à la renommée. Mais ses conférences secretes, sa conduite aux états, m'ont bien désabusé. Quand on vous a dit que Ludval étoit le plus grand ennemi du despotisme ministériel, qu'il étoit seulement celui d'un ministre qui avoit eu l'humanité de se priver d'une rente de 20000 liv. qui ont été les fruits DE LA RESISTANCE de sa très-CHASTE épouse, pour un certain Cluny qui récompensoit des deniers du peuple, la vertu malheureuse par-tout où il la rencontroit. Ces œuvres pieuses se sont tellement accrues de nos jours, que c'est à leur nombre que nous devons le déficit immense qui cause tous nos malheurs. Pour en revenir à Ludval, à peine s'est-il apperçu de ce retranchement, qu'il a crié tout bas à l'injustice, que, dès ce moment, il a juré la

perte de celui qui avoit osé porter sur les possessions de sa moitié, une main criminelle. Vous ne devez pas ignorer les reſſorts qu'il a fait jouer pour y parvenir.

L'Américain.

Je vous avoue que j'ai toujours pensé que c'étoit l'amour du bien qui avoit inspiré & guidé Ludval dans toutes ses démarches, & que j'aurois toujours rejeté loin de moi l'idée que vous venez de m'en donner.

Le François.

Poursuivons. Lorsque Ludval parut aux états pour la premiere fois, les trois ordres formoient trois chambres différentes. C'étoit-là qu'il falloit l'entendre pérorer contre les communes, démontrer à sa maniere, qu'elles étoient trop heureuses de former un ordre dans l'état, mais qu'elles devoient recevoir celui de la noblesse & du clergé. Il étoit loin de prévoir alors ce qui est arrivé depuis. Une force plus puissante, celle du peuple, a entraîné les deux chambres rebelles, & Ludval forcé de s'expatrier pour éviter le châtiment dû à ses impertinences, a senti combien il étoit dangereux de tromper un peuple sensible & bon, mais capable de se porter aux derniers excès, lorsqu'on trahit ses intérêts.

Ludval qui craignoit avec raiſon d'être victime de cette premiere efferveſcence, a cru qu'il étoit prudent de s'éloigner ; il eſt parti très-ſecrétement pour l'Angleterre, s'eſt préſenté chez l'ancien miniſtre de nos financess, qui l'a reçu comme un illuſtre fugitif, & lui a fait part de ſes nouveaux projets ambitieux. Quand Ludval s'eſt appurçu que l'orage commençoit à ſe diſſiper, il a quitté les bords de la Tamiſe ; il eſt arrivé en France en implorant la protection & les égards dus à ſa dignité de repréſentant. Il a eſſayé pluſieurs fois de porter la parole, mais les nombreuſes huées qu'il a reçues, & qu'il reçoit chaque jour, le dégoûteront ſans doute de monter à la tribune.

L'AMÉRICAIN.

Pourquoi reſte-t-il donc dans une aſſemblée, ſur l'eſtime de laquelle il ne doit plus déſormais compter?

LE FRANÇOIS.

Quoiqu'à la vérité, Ludval ne puiſſe parvenir à ſe faire entendre dans une aſſemblée générale, il s'eſt fait quelques créatures depuis ſon retour. C'eſt à ſéduire pluſieurs bureaux qu'il s'occupe maintenant. Cette tâche eſt pénible, mais elle ne lui

paroît pas au-dessus de ses forces Il s'est vanté chez l'évêque d'Auxerre de mettre à fin sa périlleuse entreprise. Il faut espérer, pour l'honneur de la nation, qu'il se trouvera quelque champion assez ferme pour anéantir ses prétentions orgueilleuses. En attendant qu'il y parvienne, nous croyons devoir le dénoncer comme magistrat pervers & ambitieux, & comme un vil agent de son corps dont il est soudoyé. Ludval a dit aux parlements, faites-moi garde des sceaux, & je vous promets dans peu « la nation françoise à vos genoux, & le roi forcé de plier à vos suprêmes volontés. » Ludval promet trop pour réaliser. Les François ont les yeux ouverts sur les parlements, ils préféreront vivre sous le régime du despotisme d'un seul, (s'il est dit que la liberté ne peut germer en France) que d'être soumis à douze tyrans.

NOTES.

(1) IRAMBA s'eſt à jamais déshonoré en violant la confiance qu'on lui avoit accordée, & en faiſant un trafic honteux d'un dépôt qu'il tenoit des mains de l'amitié.

(2) C'eſt à Verſailles, rue de l'Orangerie, qu'il faut aller, ſi l'on eſt curieux d'entendre les propos indécents & crapuleux que tient chaque jour l'auguſte Iramba. Là, quand il eſt avec la femme de ſon libraire Lejay, il eſt difficile de ſe former une idée des mauvais traitements qu'il lui fait ſubir; & cependant, cette femme l'adore plus que jamais. Reſſembleroit-elle donc à ces habitantes des bords du Gange qui ne croient pas être aimées de leurs maris, ſi elles n'en ſont pas journellement battues? Il paroît que cette femme a ſu captiver aiſément la confiance de ſon illuſtre amant, au point qu'il lui eſt arrivé de le repréſenter en ſon abſence. L'anecdote ſuivante qui n'eſt connue que d'un petit nombre de perſonnes, juſtifiera ce que nous venons d'avancer.

Le marquis de Brow, pendant la derniere révolution, eſt arrêté par un des diſtricts de la ca-

pitale. On lui demande ſon nom & ſes qualités ; il les décline avec aſſurance ; reconnu pour noble, quelques mutins vouloient le réverbériſer ; le plus grand nombre s'y oppoſe, & juge plus raiſonnable d'envoyer chez Iramba, pour s'informer des principes du priſonnier. On ne trouva pas Iramba, mais ſa maîtreſſe qui répondit, en perſonne ſage, qu'elle connoiſſoit M. le marquis de Brow pour un honnête homme, « & ſur-tout » pour être de la minorité de la nobleſſe. » La députation, de retour à ſon diſtrict, fit part de ce qu'elle avoit appris ſur le compte de ce député ; mais celui-ci eut le courage de répondre : « Meſſieurs, je me croirois déshonoré de devoir » ma vie à un menſonge, je ne ſuis point de la » minorité des nobles, & je ne me rendrai dans » l'aſſemblée des communes qu'accompagné de » toute la nobleſſe, dont je m'honore d'être mem- » bre. » Sa fermeté étonna, & il fut élargi.

(3) Le motif ſecret qui a porté Scyros à défendre les dixmes eſt très-naturel. Il poſſede des bénéfices qu'il perçoit à Orléans. Dès-lors il a enviſagé avec effroi que s'il n'élevoit pas la voix, perſonne n'oſant réclamer contre ſes ſacrifices, il ſe trouveroit ſans fortune. Il a mis à l'écart la conſcience & l'honneur, ou plutôt, il a compromis l'un & l'autre, pour conſerver ſes dixmes.

(4) Revélé le caractere au feu roi, &c. Lorſqu'il s'agit d'unir le roi régnant avec Marie-Antoinette d'Autriche, Rohanus fut chargé, en qualité d'ambaſſadeur, de s'informer ſecrétement des mœurs de la future. L'envoyé fidele à ſa miſſion, s'étant procuré tous les renſeignements poſſibles, & qui n'étoient pas à l'avantage de la princeſſe, en fit part au roi, ſon maître. Cette derniere inſtruite de ces démarches qui lui paroiſſoient indiſcrettes, conçut pour Rohanus une haine vraiment royale, dont elle lui fit éprouver tous les effets. Il paroît que le projet de détruire la maiſon des Soubiſe, Guienne & Rohan, datoit de loin. Il faut avouer auſſi qu'il n'a pas échoué, & il n'eſt pas à préſumer qu'ils ſoient jamais réintégrés dans leurs anciennes dignités.

(5) On dira peut-être que ces cris étoient univerſels, & qu'il auroit fallu alors corrompre toute la capitale. Ma réponſe ſera aiſée à faire. Il eſt probable que dans un déſordre auſſi univerſel, lorſque nous paroiſſions toucher à nos derniers moments, lorſque par l'ordre d'un roi, dont on avoit ſurpris la religion, des régiments habitoient dans notre enceinte, lorſque toute eſpece d'eſpoir paroiſſoit ravie, il eſt probable, dis-je, que les premiers objets qui ſe ſont préſentés à nos regards troublés, les premiers mots de complation que

l'on a prononcés, nous les ayons répétés machinalement. Mais je penſe qu'après ce premier choc, la réflexion aura détruit cette illuſion dans l'eſprit de ceux qui obſervent les événements & qui cherchent à en démêler les motifs.

(6) LES PASSER SOUS SILENCE, &c. Tonchiny mépriſe les femmes, parce que celles-ci le trouvent ſans moyens, ſot & impertinent. Il s'eſt vengé d'une maniere digne de lui. A la maniere des Grecs & des Romains, il a choiſi, parmi ſes commis, ceux qui réuniſſoient à une figure intéreſſante, un petit jargon de ſociété, qui peut l'autoriſer à les avoir ſans ceſſe auprès de ſa perſonne, ſans éveiller le ſoupçon. Il en eſt un ſurtout pour lequel il a une affection particuliere. Ce petit individu étoit ſans reſſources, & cherchoit de bureaux en bureaux un genre d'occupation qui pût lui aſſurer ſon exiſtence. Tonchiny l'eût bientôt remarqué; lui faire des propoſitions d'avancement de fortune, les réaliſer, quand il eut mis la complaiſance du jeune Alcibiade à l'épreuve, telle fut la pénible tâche que Tonchiny s'impoſa. Il y réuſſit à ſon gré; auſſi en eſt-il réſulté que ce petit individu qui ne tient cependant ſa fortune que par des moyens criminels, eſt devenu le commis le plus inſolent de Verſailles. On le rencontre chaque jour dans un nouveau

cabriolet. Derniérement encore ſon coupable protecteur vient d'ajouter à tous ſes bienfaits départis ſi injuſtement, une place très-avantageuſe dans une ville de commerce.

(7) DIGÉRÉE PAR LE MINISTRE PRÉLAT, &c. Le lendemain des ſacrifices, c'eſt-à-dire, le 5 août, une députation ſecrete, compoſée de ſix membres du haut clergé, ſe rendit chez Artificioſus, à l'effet de réclamer ſa protection, pour rendre nulle la renonciation qu'ils avoient faite la veille avec une ſi grande apparence de généroſité. Il y eut, à cette occaſion, de groſſes injures dites de part & d'autre. Mais on ſe réconcilia à la fin de l'entretien, & on ſe ſépara avec l'eſpoir de rentrer dans ſes premieres poſſeſſions, & le temps ne le réaliſera peut-être que trop. La queſtion des dixmes n'eſt pas jugée. Il y a lieu de croire qu'elle ne le ſera jamais à l'avantage de la nation.

(8) IL CARESSE LES GRANDS, &c. Bavenard s'eſt inſenſiblement familiariſé AVEC LES DUCS, COMTES & MARQUIS. Il n'y a pas long-temps que, dînant chez madame de Teſſé avec un autre député, ſon confrere, on a vu ce petit énergumene de l'aſſemblée, ſoutenir la theſe contraire, à la grande ſurpriſe de l'honnête homme, devant lequel il parloit, & qu'il n'avoit point ap-

perçu. Honteux d'avoir été surpris, il chercha à réparer sa faute ; mais ce fut en vain, on fut sourd à ses agaceries indécentes ; alors il eût fallu le voir s'agiter en tous sens, pour cacher aux yeux de celui qui l'observeroit, la rage d'avoir été surpris FLAGRANTE DELICTO. Depuis ce moment, Bavenard qui n'a plus rien à perdre, se rend fidélement aux invitations de madame de Tessé, qui est femme d'esprit, profite de ses épanchements, & lui donne des conseils qui, en avançant la fortune de Bavenard, le conduisent à un mépris universel. C'est une terrible femme que cette madame de Tessé ! Quel art n'emploie-t-elle pas chaque jour pour se faire des créatures, & diminuer insensiblement les défenseurs de la chose publique. DÎNERS, SOLLICITATIONS, PROMESSES, ARGENT MÈME, tout est mis en usage pour séduire. Il est si difficile à un jeune homme qui sort de sa province, d'être insensible à tant d'avances. Excusons Bavenard qui n'a pas vu le monde, de s'être laissé prendre à un piege aussi séduisant ; mais aussi blâmons-le d'être si fier, lorsqu'il n'a aucune raison pour l'être. Nous lui conseillons seulement de mettre plus d'art dans la conduite qu'il tient avec Iramba. On commence à s'appercevoir que presque toutes ses motions ne sont que le ré-

ſultat des converſations fréquentes, d'Iramba avec lui. Malgré ſon affectation à ſe placer à une diſtance bien éloignée de lui, dans la ſalle; on ſait parfaitement qu'ils ſe raſſemblent ſouvent après la ſéance.

(9) Mouny joint au défaut de bégayer, celui plus déſagréable encore de répéter vingt fois les mêmes expreſſions dans un diſcours de 12 lignes. Toutes ſes phraſes, quand il les prononce, commencent par ces mots; CERTAINEMENT MESSIEURS, je ne PRÉTENDS PAS. — CERTAINEMENT IL FAUDROIT; &c. Ajoutez à cela le refus de parler à la tribune, cette coutume indécente d'avoir ſes mains dans ſes culottes & de ſe balancer, & vous aurez une idée parfaite de Mouny.

(10) L'anecdote ſuivante prouvera ce que nous venons d'avancer, d'une maniere évidente.

M. DE CLERMONT D'AMBOISE, curieux de ſavoir ce qui ſe diſoit au Palais-Royal dans le temps que les motions s'y multiplioient, mais ne voulant pas être connu, prit la livrée de la miſere & aſſiſta une journée entiere à ces aſſemblées ſéditieuſes. Rentré chez lui, quelle fut ſa ſurpriſe de trouver dans une de ſes poches un écu de 3 livres enveloppé dans le billet ſuivant: « Revenez tous les jours à la même heure; &

» & vous recevrez une pareille somme. » Si ce fait ne suffisoit pas, nous pourrions en citer une foule d'autres qui ne sont pas moins authentiques, & qui tendent à établir, d'une maniere invincible, les moyens mis en usage pour abuser le peuple.

(11) Sur la nouvelle vraie ou fausse que les gardes-françoises avoient déserté au nombre de cinquante, Philarette cherche à les remplacer par les PREMIERS venus : de maniere que cette troupe, composée de gens sans aveu, qui ne voudront jamais se soumettre à aucune discipline, est conséquemment peu redoutable.

(12) Dans une des dernieres séances de l'assemblée, Sinon ayant obtenu la parole, en fit un usage honteux, pour un homme chargé de défendre la cause de ses représentants. Les principes qu'il avançoit, révolterent tellement les auditeurs, que les galeries se réunirent, dans cette occasion, aux députés, pour exprimer leur indignation; cette manifestation déplut à Sinon; il se crut trop humilié pour ne pas répondre au murmure universel qui s'élevoit contre lui. Messieurs, a-t-il dit avec une audace peu commune : « Je sais qu'il existe dans les tribunes, des per» sonnes assez mal intentionnées pour attaquer » ouvertement les principes d'un SÉNATEUR

» qui se dévoue pour le bien public. Qu'ils » tremblent ! je les découvrirai, & tôt ou tard » les punirai de leur insolence. »

Sinon, se comparer A UN SÉNATEUR ! un vil commis à 1200 livres, qui par ses bassesses est parvenu à être l'intendant d'une ville assez considérable, ose tenir un pareil langage ! & ceux qu'il a si indiscrettement menacés de la tribune aux harangues, ont été assez timides pour ne pas, à l'issue de la séance, fouler aux pieds l'impudent SÉNATEUR AVEC SA TOGE, & donner à leurs concitoyens, l'exemple d'un homme traîné dans la boue pour avoir méprisé ses semblables.

FIN.

LISTE.

IRAMBA.	Mirabeau.
SCYROS.	L'Abbé Syées.
IMBECILLIS.	Le Cardinal de la Rochefoucault.
ROHANUS.	Le Cardinal de Rohan.
TONCHINY.	Le Comte de la Touche.
ENDYMYON.	Le Cte. de Montmorency.
ARTIFICIOSUS.	LArchev. de Bordeaux.
BAVENARD.	Barnave.
NOUMY.	Mounier.
BATARDIN.	Le Duc d'Orléans.
PHILARETTE.	Le Marquis de la Fayette.
PISANI.	Le Prince de Poix.
SINON.	Malouet.
LUDVAL.	Desprémesnil.

Separate